



FÉDÉRATION FRANCAISE DU SPORT BOULES
COMITÉ BOULISTE DÉPARTEMENTAL DE L'HÉRAULT
Président : Mr Guy Vignal
122 Av. Maurice Planès - 34073 MONTPELLIER CEDEX 3
Tél : 06 87 89 75 06 E-mail : cbdherault@orange.fr



Comité Bouliste Départemental de l'Hérault, le 31/08/2020
à
Mesdames et Messieurs les Dirigeants de l'Hérault

La prise de licence est vitale pour la bonne marche de notre département, mais aussi pour vos AS.

Je sais qu'en cette période difficile et nouvelle pour nous tous, car pleine d'incertitude concernant l'activité de notre discipline et nos compétitions à venir, certains d'entre vous sont tentés de baisser les bras en disant « on verra bien ».

Nous allons devoir nous adapter, car cette situation risque de durer encore de longs mois, voire plus. C'est dans ces moments difficiles que le mot **solidarité** prend toute sa valeur. Il est grand temps de le mettre en pratique pour pouvoir sauver notre discipline.

Commandez vos licences, essayez de convaincre vos licenciés de continuer à fréquenter vos clubs, car une licence perdue ne se rattrape jamais. Le prix d'une cotisation est dérisoire (4,60 euros par mois, assurance comprise). Le département envisage de faire des efforts, notamment paiement en trois fois au lieu de deux pour les AS qui le demandent, prime de fidélité aux AS qui conserveront la quasi-totalité de leur effectif.

Je comprends que la compétition et les concours vous manquent, mais il faut faire avec. Nous essayerons de nous adapter au jour le jour, selon l'évolution de ce virus qui nous empoisonne la vie.

Nous essayerons d'être à votre écoute pour les problèmes que vous allez rencontrer, mais seuls nous ne pourrions rien faire, c'est ensemble que nous devons lutter et nous soutenir, ne pas baisser les bras et éviter de trop critiquer, car chacun fait ce qu'il peut avec ses propres moyens.

En ce qui concerne le championnat des AS, je pense qu'il faudra laisser une grande autonomie de manœuvre aux AS. Chacun pourra durant la phase de poule s'organiser à sa convenance en utilisant par exemple, pour ceux qui ne sont pas concernés par les clubs sportifs, les dates clubs. Dans tous les cas, les rencontres de poule devront être terminées une semaine avant le début des huitièmes de finale. Les résultats, avec la date et le numéro de la journée, devront être transmis à Claude dans les 48 heures afin qu'il n'y ait aucune confusion. Cela vous demandera un peu de temps, mais c'est le prix à payer pour mener ce championnat à son terme.

Je compte sur vous car vous êtes la transmission entre vos adhérents et le département.

Merci de votre aide et de vos efforts. Guy